



L'AMI DU LITTORAL

Bulletin de l'association
LES AMIS DU LITTORAL NORD BASSIN ARCACHON

Siège social : 12 avenue de la Gare
Adresse postale : B.P. 51 33740 ARÈS
☎ 05 56 60 08 27 - 06 13 57 88 92
Site Internet : <http://www.amisdulittoral.fr>

Novembre 2009 / n°60

Éditorial

Le Conseil d'Administration du 29 octobre m'a confirmé à la présidence de l'association et je le remercie de sa confiance.

Il a également confirmé Madame Françoise Weeber, Monsieur Max Dignan et Monsieur Michel Janin, vice-présidents, Madame Jacqueline Follet, trésorière et Monsieur Claude Begat, secrétaire.

Il a été nommé Monsieur Jean-François Pahun, chargé de mission pour l'urbanisme et l'aménagement de l'espace.

Que tous soient remerciés pour avoir accepté ces charges.

L'association a une activité importante en **animation culturelle** : c'est une originalité de notre association qui ne se contente pas d'agir pour l'environnement, mais qui, en conformité avec l'article 2 de ses statuts, « a pour but de prendre toutes initiatives et d'entreprendre toutes actions pour l'environnement, le cadre de vie et la culture ».

Françoise Weeber a en charge l'animation culturelle, aidée par **Jacqueline Follet** : elle organise les sorties à thèmes, les conférences et les randonnées.

En ce qui concerne l'environnement proprement dit, l'association a actuellement trois préoccupations principales :

- ♦ **L'urbanisme et l'aménagement de l'espace avec deux sujets majeurs** : le schéma de cohérence territoriale du Bassin d'Arcachon et du Val de l'Eyre (SCOT) en cours d'élaboration et le projet de la municipalité d'Andernos d'amputer **le bois du Coulin** pour y réaliser divers équipements en liaison ou non avec les soins aux personnes âgées. **Jean-François Pahun**, coordonne l'action de l'association sur ces sujets en collaboration avec **Michel Janin**.
- ♦ **Le Bassin d'Arcachon avec la régression des herbiers responsable de l'envasement des esters et des bords de plage** et la possible création **d'un parc naturel marin**. **Michel Gautier**, en relation avec l'IFREMER, suit plus particulièrement ces questions.
- ♦ **Max Dignan** veille à la **préservation de la forêt**.

Cette organisation par thèmes est croisée avec une organisation géographique :

Max Dignan pour Arès, Lège et les prés salés.

Michel Janin pour Andernos.

La coordination générale est assurée par Françoise Weeber.

Je rends compte brièvement des conclusions de notre dernier Conseil d'administration.

Le SCOT :

depuis 1975 la population du Bassin augmente chaque année de plus de 2500 personnes, soit plus de 2%.

Ce taux est énorme pour une aire urbaine, et son maintien dans le futur signifie la fin du Bassin que nous aimons : toujours plus de voitures, plus de produits de combustion, de produits pétroliers dans l'air et donc dans l'eau, pêche et ostréiculture rendues impossibles, etc.

En liaison avec la CEBA, nous nous battons pour que le SCOT soit dimensionné pour accueillir la seule croissance naturelle et pour que les activités traditionnelles soient protégées.

Notre position n'est pas malthusienne, elle vise à protéger un Bassin très fragile. Ceux qui prétendent qu'expansion, démographique et permanence des activités du Bassin peuvent cohabiter mentent ou se mentent à eux-mêmes.

Le bois du Coulin :

notre association s'oppose à l'urbanisation de 3 hectares prélevés sur le site naturel des Quinconces, voulue par la municipalité, dernière grande coupure verte en bordure du bassin. C'est le principe même de l'espace naturel qui est en jeu.

Le parc naturel marin :

nous y sommes très favorables. Enfin, la possibilité d'une véritable gouvernance pour le Bassin - enfin un pilote dans l'avion - avec comme objectif : trouver un équilibre entre toutes les activités sur le Bassin et la préservation du milieu.

Michel Gautier

Adresses mails de nos responsables :

m.gautier@wanadoo.fr

janinmimi@orange.fr

f.weeber@orange.fr

maxdignan@tiscali.fr

jeanfrancois.pahun@orange.fr

Compte-rendu de l'assemblée générale du 20 août 2009

Cette année, la grande salle des Lugées nous accueillait pour notre assemblée. Le nombre de personnes présentes et les pouvoirs représentait : 54,05 % de nos adhérents.

Monsieur Michel Gautier a ouvert la séance en souhaitant la bienvenue à tous, remerciant M. le maire d'Andernos et ses conseillers, M. François Chambolle, représentant M. le maire d'Arès et les présidents présents des associations, Codeppi, Protection et Aménagement de la Presqu'île, Sauvegarde des Quinconces, Captermer. Monsieur Christian Gaubert, maire de Lanton s'était fait excuser.

Avant de donner la parole à M. Claude Begat, secrétaire de l'association pour la lecture du rapport d'activités, le président Michel Gautier, a rappelé le soutien des Amis du Littoral Nord-Bassin aux ostréiculteurs en difficulté à diverses reprises au cours de l'année.

Rapport d'activités

Au cours de la réunion du Conseil d'Administration consécutive à l'Assemblée 2008, a été enregistré le souhait de M. Claude Dubois de ne pas renouveler son mandat d'administrateur.

M. Jean-François Pahun est entré par cooptation au conseil, il a été chargé du suivi du PLU d'Andernos.

Le 28 septembre, l'association a tenu un stand au cours de la Journée des Associations à Lanton.

Ce même mois, le Président et M. Max Dignan ont été reçus par M. François Chambolle, conseiller à l'environnement de la municipalité d'Arès, qui s'est proposé d'intervenir auprès du Conseil Général pour le financement d'une étude sur les causes de la régression des herbiers du Bassin.

Il leur a précisé que l'urbanisation d'Arès ne dépassera pas le T de Lège et que seul, le centre d'Arès verrait l'implantation de nouvelles résidences immobilières.

Au cours d'une visite de Michel Gautier et Jean Mazodier à M. Michel Sammarcelli, président du SIBA, entretien dont le principal sujet était l'envasement des esters et la disparition des herbiers, M. Sammarcelli s'est dit convaincu de la nécessité d'une étude avec la participation d'IFREMER sur les causes de la régression des zostères, et a confirmé que le SIBA en trouverait le financement.

M. Sammarcelli a également évoqué la possibilité de classement du Bassin en parc naturel marin.

Journée des zones humides

Prévue le 7 février, elle a été reportée au 1^{er} mars en raison des dégâts provoqués par la tempête du 24 janvier. Une conférence s'est tenue au jour prévu, à Arès. Ses intervenants : M. Jérôme Allou, conservateur des Prés Salés, et les représentants de l'ONCFS et du SAGE.

Le 11 mars, des visites guidées ont été menées, des Prés Salés à Saint-Brice, leur thème : « d'amont en aval, les zones humides nous relient les uns aux autres ».

Ce même jour, les associations, Captermer et Sauvegarde des Quinconces présentaient chacune une exposition sur l'intérêt des cours d'eau.

L'eau en partage

Une journée de sensibilisation et d'actions consacrée à l'eau s'est tenue le 12 mars à Arcachon. Conçue sous forme d'ateliers, d'animations pédagogiques et d'une soirée débat dans l'esprit d'échanges et de réflexion, elle a permis à notre association d'y être représentée grâce à la présence de MM. M. Dignan, M. Janin, J.F. Pahun.

Passerelle des prés salés Arès/Lège

Le Comité de pilotage constitué par les élus, les pêcheurs et des associations a été convoqué le 11 juin pour la présentation du projet de construction d'une passerelle temporaire. Le début des travaux est prévu au début de l'automne.

Le Grenelle de la mer

Réunion le 15 juin à Artigues, à laquelle le Président Michel Gautier accompagné de M. Max Dignan, ont assisté. Quatre ateliers étaient ouverts. « la délicate rencontre entre la terre et la mer » fut celui choisi par nos représentants. Cette réunion a permis de prendre en compte les nouvelles priorités des pouvoirs publics, issues du Grenelle de l'Environnement et d'ouvrir les débats. Le Préfet de région a signé en juillet l'ouverture des études pour le projet de parc naturel marin pour le Bassin. Le parc naturel marin permettrait enfin au Bassin d'Arcachon de bénéficier d'une vraie gouvernance.

Nos sorties découvertes

Cette année nos visites à thèmes ont été plus nombreuses, encouragées par l'intérêt marqué par nos adhérents, nous continuerons donc sur cette lancée l'an prochain.

Nous gardons un excellent souvenir de notre visite à Périgueux malgré la météo un peu capricieuse. L'an prochain, une journée très différente, que nous souhaitons aussi « attractive » vous sera proposée.

Nos causeries

Nos trois conférences traitant de sujets aussi divers que la gestion des forêts privées, les Prés Salés ou l'astronomie (malgré les caprices du ciel irrémédiablement fermé à l'observation ce soir-là), ont été très suivies. Pour les passionnés d'astronomie, un nouveau rendez-vous est pris pour l'été prochain !

Un rappel : Vous pouvez consulter notre nouveau site : <http://www.amisdulittoral.fr>

Les personnes souhaitant recevoir notre bulletin par Internet sont invitées à nous faire parvenir leur adresse mail.

Le Rapport d'activités est approuvé par l'Assemblée

Bilan financier

Présenté par Madame Jacqueline Follet.

Il a été approuvé à l'unanimité par l'Assemblée.

Renouvellement du C.A

Les mandats de Messieurs Claude Begat, Raymond Bidondo, Michel Gautier, Michel Janin, arrivent à échéance. Ils se représentent.

Ils ont reçu l'approbation de l'Assemblée.

Questions diverses

M. François Chambolle souhaite au nom de M. Jean-Guy Perrière la bienvenue aux membres de l'association. Il évoque la souffrance de notre forêt, consécutive à la tempête du 24 janvier dernier et devenue inaccessible en cas d'incendie.

Il se déclare favorable à la création d'un Parc naturel marin. Il rappelle que les élus du Bassin ont réussi à le protéger le mieux possible. Il s'agit maintenant de passer à la vitesse supérieure.

M. Yves Le Yondre partage notre désir de voir se créer un parc naturel marin, mais n'est-ce pas trop tard ?

Réponse :

le nouveau Préfet de Région fut l'un des acteurs de la création du parc naturel de la mer d'Iroise, un gage pour la réalisation du projet que nous soutenons, favorisé par la loi récente sur la mer.

M. Philippe Pérusat rappelle qu'Andernos a contribué à la création de notre association en 1973.

Aucune autre question. Le président lève la séance, il est 18h30

Communication des travaux du SCOT

Les travaux d'élaboration du SCOT, confiés à l'agence URBA et conduits par le SYBARVAL ont consisté :

- ♦ A établir un premier document sur **l'état initial de l'environnement** constituant le constat de l'existant.

- ♦ A rédiger un avant-projet du **diagnostic du territoire** soumis et débattu lors des réunions successives des huit ateliers thématiques au premier semestre 2009. Ce document essentiel a pour objet de répertorier les valeurs remarquables et points faibles de chaque thème et d'en tirer les principaux enjeux et orientations qui figureront dans le **projet d'aménagement du développement durable (PADD)**.

Notre association a participé aux réunions des ateliers « Environnement » et « Prospective et Croissance urbaine », ainsi qu'aux réunions de réflexion de débats menés avec les autres associations au sein de la CEBA.

A l'automne, après la prise en compte des huit ateliers et un débat de l'assemblée délibérante du SYBARVAL sur les orientations générales proposées au PADD, il sera procédé à la mise en forme du PADD et du Document des Orientations Générales (DOG), qui définit les dispositions de mise en œuvre du PADD.

Cette programmation est fondamentale et engagera l'avenir du territoire pour les vingt prochaines années.

Nous resterons, toutes associations confondues, très attentifs au contenu proposé et à la prise en compte des préoccupations qu'elles ont exprimé.

- ♦ Ralentir de manière significative la croissance démographique en limitant la densité des centres urbains et l'expansion de l'urbanisation afin de : mieux sauvegarder les équilibres écologiques des milieux naturels. Limiter les causes de pollution.

- ♦ Prendre en considération la capacité d'accueil que le territoire peut réellement supporter en activités et usages, niveau général des équipements structurants, des infrastructures et réseaux, et des ressources locales (eau potable, énergie).

- ♦ Préserver la biodiversité par la conservation, la restauration ou la création de continuités écologiques en proscrivant tout mitage et morcellement de ces espaces.

- ♦ Contenir la pression et l'habitat de plein air dans des zones adaptées pour prévenir toute emprise sur les espaces protégés.

- ♦ Réduire les gaz à effet de serre en arrêtant le développement du « tout routier » et en donnant priorité aux transports les moins polluants, aux transports collectifs manquants dans le nord bassin.

- ♦ Assurer une meilleure gestion de l'élimination des déchets. En définissant le ou les secteurs ayant vocation à accueillir le traitement et le stockage des déchets. En encourageant la réduction à la source, le recyclage et la valorisation.

- ♦ Prendre en compte les fragilités résultant du réchauffement climatique en préservant les fonctions naturelles des zones humides et en stabilisant les rivages et dunes pour s'opposer à l'érosion.

*

La loi relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement vient d'être adoptée le 23 juillet 2009 et les mesures qu'elle prescrit doivent désormais être intégrées dans les documents d'urbanisme notamment les SCOT et PLU.

Elles reprennent les préoccupations rappelées ci-dessus.

J.F.P

Programme des activités début 2010

Mardi RDV : 13 h 30 Capitainerie du Port du Betey ANDERNOS	Jeudi RDV : 13 h 30 Esplanade Dartiguelongue ARÈS
2 février 2010 Parc ornithologique du Teich Adultes : 5.70 € - Enfants : 4 €	25 février 2010 Musée de l'hydravation Biscarosse Adultes : 2.60 € - Enfants : 0.90 €

Les destinations annoncées peuvent être modifiées ou annulées en raison des difficultés d'accès sur les sites

Cotisations annuelles

Membre	Individuel	Couple
Actif	12 €	18 €
Bienfaiteur	30 €	45 €

Cotisations donnant, dans tous les cas, le même droit de vote à l'Assemblée Générale.
 Règlement des cotisations à l'ordre des « Amis du Littoral Nord-Bassin »
 B.P 51 ARÈS 33740

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

Téléphone..... E.mail.....

Signature Date.....